

**Date:** 28 juin 2023 à 08:59:31 UTC+2

**Auteur:**

*MEURILLON Thomas*

**Sujet:**

*Projet éolien Brebières*

**Message:**

*Ce projet se situe en dehors de la zone de densification éolien prévue par les services de l'Etat. Notre territoire (Communauté de Communes OSARTIS-MARQUION) contribue déjà très largement au quota éolien.*

*Ce projet n'a pas lieu d'être.*

---

**Date:** 28 juin 2023 à 12:32:13 UTC+2

**Auteur:**

*MERCIER Marie-France*

**Sujet:**

*accord Eoliènne*

**Message:**

*Bonjour,*

*suite à votre courrier du 09/06/2023, je vous confirme mon soutien pour votre projet d'éolienne.*

*Cordialement*

---

**Date:** 29 juin 2023 à 15:10:28 UTC+2

**Auteur:**

*ASPECT Val de Sensée*

**Sujet:**

*Projet de parc éolien de Brebières - Observation ASPECT Val de Sensée*

**Message:**

*Observation concernant le projet de Parc éolien de Brebières*

*Tout comme la plupart de nos concitoyens, nous sommes évidemment conscients de l'extrême urgence climatique, de la nécessité de recourir aux énergies renouvelables, et des impacts potentiels de l'énergie nucléaire sur l'environnement (démantèlement des centrales, gestion des déchets radioactifs), mais nous sommes convaincus que l'éolien industriel n'est pas la meilleure des solutions en raison des impacts possibles sur l'environnement et la santé, des préjudices financiers subis par les riverains, de l'héritage incertain laissé aux générations futures (coût du démantèlement), et des aides publiques considérables pour un gain écologique de plus en plus contesté. Hors nucléaire, d'autres sources d'énergie verte sont plus efficaces d'un point de vue environnemental, technique et économique pour produire de l'électricité (photovoltaïque sur toitures, hydraulique, éolien offshore flottant), ou de la chaleur (biogaz, déchets, géothermie) :*

- Voir le Rapport de la Cour des Comptes de mars 2018 qui demande un rééquilibrage des soutiens vers les énergies renouvelables thermiques (page 22) : « Ainsi, compte tenu de son profil énergétique peu carboné, si la France avait voulu faire de sa politique en faveur des EnR un levier de lutte contre le réchauffement climatique, elle aurait dû concentrer prioritairement ses efforts sur le secteur des EnR thermiques qui se substituent principalement à des énergies fossiles émissives de CO<sub>2</sub> ».

- Voir aussi le dossier des ingénieurs Bruno Ladsous et Jacques Ricour : Comparons l'efficacité des énergies en incluant leur impact environnemental et leur démantèlement (avril 2019).

- Voir enfin ce qu'en dit le Syndicat mixte du SCOT Grand Douaisis (L'observatoire de l'environnement climat No. 2, page 4), « Sur le bâti, il existe un potentiel très important de surfaces pouvant accueillir de l'énergie photovoltaïque sur les toits d'entrepôts, de centres commerciaux et de bâtiments d'activités... Compte tenu des surfaces importantes de toitures recensées et compte tenu des enjeux de limiter l'artificialisation des sols, le développement des installations photovoltaïques sur toitures (résidentielles ou d'activités) est une priorité ».

Si on repensait le mix énergétique en diminuant de moitié l'objectif éolien pour ne le concentrer que sur des zones déjà industrialisées, de moindre impact sur l'environnement et le cadre de vie, on voit bien qu'il serait tout à fait possible de compenser immédiatement par le photovoltaïque sur toitures ou la rénovation énergétique des logements. Ce rééquilibrage de l'aide publique, qui aujourd'hui favorise essentiellement les industriels éoliens, permettrait notamment aux particuliers d'en tirer directement les bénéfices sans devoir s'endetter à long terme tout en contribuant à l'effort collectif. Aucune énergie verte n'est parfaite sur le plan écologique, mais la solution éolienne est peut-être la pire de toutes...

Le développement de l'éolien, dont tous conviennent qu'il a été conduit de manière anarchique, pourrait dorénavant faire l'objet d'une véritable planification nationale dans le respect des principes suivants :

✓ équité entre les territoires,

✓ respect des nouveaux engagements européens, nationaux et régionaux en termes d'environnement et de biodiversité (Nouvelle stratégie nationale pour les aires protégées, Nouvelle décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour la protection des oiseaux sauvages, ...),

✓ concertation réelle avec les populations locales en amont des engagements pris par les communes.

Près de 30% des éoliennes terrestres sont déjà construites en Hauts de France pour environ 6% du territoire national. Un certain consensus émerge pourtant aujourd'hui, toutes tendances politiques confondues : notre région a suffisamment donné en matière d'éolien industriel.

Même GREEPEACE, dans son dossier Électricité : votre région est-elle verte ? publié en juillet 2021, classe la région Hauts-de-France en tête avec la note de 10/10 et reconnaît que l'arrêt de la construction de nouveaux parcs éoliens pourrait être compensé par le remplacement des anciennes éoliennes par des éoliennes plus puissantes et le développement d'autres énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque sur toitures.

Tout récemment, les médias se sont largement fait l'écho de la décision du Tribunal administratif de Lille (6 février 2023) qui a partiellement annulé le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la Région Hauts de France au motif principal que celui-ci ne justifie pas l'absence d'objectif de développement de l'énergie éolienne terrestre. Or, le même tribunal précise dans son jugement que « la modernisation du parc éolien existant peut permettre un accroissement de la production d'énergie éolienne sans pour autant augmenter le nombre d'éoliennes implantées sur le territoire régional ». Il suffira donc que la région précise cela pour que le SRADDET soit autorisé...

---

*Pourquoi donc cet acharnement à vouloir construire toujours plus de nouveaux parcs éoliens dans notre région ?*

*La région Hauts de France sera-t-elle toujours considérée comme la poubelle de la France et ses habitants méprisés ? Après la seconde guerre mondiale, le charbon, l'industrie et la pollution, le peu qu'il nous reste de paysages ruraux, d'espaces préservés et de biodiversité sera-t-il massacré ?*

*Le Président-fondateur*

*Bertrand LECOCQ*

*ASPECT Val de Sensée*

*Association pour la Sauvegarde du Patrimoine, de l'Environnement,  
du Cadre de vie et des Territoires en Val de Sensée*

---

**Date:** 30 juin 2023 à 14:40:19 UTC+2

**Auteur:**

*Gérard ROLLIN, société COLAS*

**Sujet:**

*Soutien au projet*

**Message:**

*Notre société COLAS, spécialisée dans les travaux de terrassement, plateformes et réseaux, emploie près de 200 personnes dans le département du Pas-de-Calais.*

*Une part importante de notre activité est liée au développement de l'énergie éolienne dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet éolien. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 5 mois environ.*

---

**Date:** 3 juillet 2023 à 22:29:30 UTC+2

**Auteur:**

*Christian Dejaigher*

**Sujet:**

*Contre le projet d'éoliennes de Brebières*

**Message:**

*Notre région souffre de multiples maux :*

*- L'alcoolisme : Notre région compte davantage de buveurs réguliers que le reste de la France (source Insee). Ce qui explique sans doute pourquoi le Nord – Pas-de-Calais détient le triste record en matière de décès par cirrhose : on relève ainsi 7,7 décès pour 10 000 habitants contre 3,5 en moyenne en France (source OFDT).*

*- La pauvreté : Dans le Nord – Pas-de-Calais, on a moins d'argent qu'ailleurs : le Revenu disponible brut des ménages (revenu primaire augmenté des prestations sociales et diminué des impôts et cotisations sociales) est de 14 995 euros par habitant. Soit le dernier revenu de la métropole.*

*- Le retard intellectuel : Tout comme le pourcentage d'élèves scolarisés dans l'Académie, le taux de jeunes qui arrivent jusqu'au bac est de 58,9% (pour 63,8 de moyenne nationale).*

*- Les décès précoces : L'espérance de vie à la naissance est moindre dans notre région qu'ailleurs dans l'Hexagone. 73,6 ans pour les hommes, 81,6 pour les femmes. Soit largement en dessous de la*

*moyenne hexagonale (76,8 pour les hommes, 83, 7 pour les femmes).*

*- L'obésité : L'obésité en France concerne 5,9 millions de personnes (12,4% de la population). Le Nord – Pas-de-Calais arrive largement en tête avec une prévalence de 18,1%.*

*- Le chômage : En moyenne, sur ces dix dernières années, la région compte trois points de plus que la moyenne nationale en termes de chômeurs.*

*Pourtant, notre région a de nombreux atouts touristiques :*

*- Etaples fut élu plus beau marché de France en 2021, celui d'Arras fut classé 3ème en 2022.*

*- Cassel fut élu plus beau village de France en 2018, Cette année, c'est Esquelbecq qui a obtenu ce titre.*

*Mais surtout, alors qu'il y a 1121 biens inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco dans le monde, notre région en possède plusieurs :*

*- Les beffrois : Parmi les 55 beffrois reconnus comme patrimoine mondial par l'Unesco au titre du bien Beffrois de Belgique et de France, 23 d'entre-eux sont situés dans notre région depuis 2005.*

*- Le Bassin minier : Celui du Nord et Pas-de-Calais est inscrit au patrimoine mondial depuis 2012. Le paysage est façonné par trois siècles d'extraction du charbon. Les 120 000 hectares du site sont constitués de 353 éléments sur 109 sites individuels...*

*- Le réseau Vauban : est au patrimoine de l'Unesco depuis le 5 janvier 2007. La cita-delle d'Arras, construite de 1668 à 1672, est la seule des Hauts-de-France à faire partie de ce classement.*

*- Le marais Audomarois : C'est l'une des réserves de biosphère du réseau de l'Unesco, qui en compte plus de 700, réparties dans 124 pays, dont 14 en France. C'est en 2013 que le marais a décroché cette reconnaissance, devenant ainsi la première réserve biosphère au nord de Paris.*

*Grâce à ces monuments historiques, ces traces de notre passé ouvrier et industriel, à nos paysages mais aussi à nos sites de mémoire et en particulier ceux de la guerre 1914 – 1918, le tourisme se développe dans notre région.*

*- Que pensent ces milliers de touristes (de la mémoire) venant d'Angleterre, du Canada, d'Australie... qui se rendent sur les lieux où sont morts leurs ancêtres en voyant les innombrables éoliennes qui dominent les monuments funéraires ?*

*- Que pensent les milliers de touristes venant du monde entier pour visiter les beffrois, lorsqu'arrivés aux sommets de ceux d'Arras, de Douai, de Béthune ou de Cambrai, et qu'ils découvrent des dizaines d'éoliennes qui les surplombent ?*

*- Que pensent les milliers de randonneurs qui parcourent les chemins du Saint Nazaire, des collines d'Artois, de la voie du sucre, des chemins du halage des bords de la Deûle, du terroir 115 de Phalempin, du terroir Sainte Henriette d'Hénin-Beaumont... Lorsque pensant découvrir de beaux paysages à perte de vue, ils découvrent ces centaines d'éoliennes implantées sauvagement dans notre paysage ?*

**TROP, C'EST TROP !!!**

*Ce projet de Brebières est trop proche de l'église Saint Martin d'Hénin-Beaumont, trop proche du terroir Sainte Henriette, trop proche des beffrois d'Arras et de Douai, trop proche des habitations de Brebières et de Quiéry la Motte...*

**Ce projet doit donc être abandonné !!!**

*Christian Dejaigher  
, rue des  
62490 Quiéry-la-Motte*

---

**Date:** 4 juillet 2023 à 15:54:21 UTC+2

**Auteur:**

*helene Fosset*

**Sujet:**

*n'allons pas trop vite dans nos possibles erreurs, contre ce projet*

**Message:**

*Bonjour,*

*Si il convient de trouver des alternatives au nucléaire, compte tenu des risques et des problèmes de déchets sans solution viable, il convient toutefois de rester vigilant et de réfléchir avant que les problèmes se généralisent.*

*N'est ce pas le cas avec l'éolien puisque le ministère de l'agriculture vient de commander une étude sur les éventuels liens de cause à effet entre les problèmes des élevages et les infrastructures industrielles telles que les éoliennes.*

*<https://vienna.chambre-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/equipements-electriques-et-de-communication-quels-impacts-sur-lelevage-2/>*

*Si une telle étude est commandée, c'est qu'il y a eu une remontée de problème, problèmes qui sont pour certains entre les mains de la justice (Nozay par exemple avec le parc des 4 Seigneurs).*

*Ces éléments me poussent à être contre ce nouveau projet de parc éolien.*

*Cordialement,*

---

**Date:** 6 juillet 2023 à 10:57:40 UTC+2

**Auteur:** *Pierre ROSE*

**Sujet:** *Contribution à l'enquête publique Brebières*

**Message:** *Contribution à l'enquête publique Brebières*

*Si on étudie le dossier, on se rend déjà compte de la proximité du projet avec un cimetière anglais. Première faute de goût des promoteurs qui n'en sont pas à leur premier essai dans la défiguration de la nature.*

*Ce projet est dans une zone que le préfet du Pas-de-Calais a estimé devoir rester vierge quant aux implantations d'éoliennes INDUSTRIELLES. Deuxième faute rédhibitoire de la part des promoteurs qui osent aller à l'encontre de décisions préfectorales.*

*Par ailleurs, il est annoncé des éoliennes d'une hauteur de mât de 135 m de hauteur -information trouvée dans le dossier dit de « concertation ». Il n'est pas fait mention, comme dans le dossier de la Vallée de l'Escrebieux, de la hauteur en bout de pôle. Dans un autre document, on peut savoir que les éoliennes en bout de pôle devraient avoir une hauteur de 198,5 m. Plus haut que dans la vallée de l'Escrebieux. On pourrait penser que les promoteurs appliquent à la lettre la devise des Jeux Olympiques : « Citius, Altius, Fortius », 3 mots latins qui signifient « plus vite, plus haut, plus fort ».*

*La conséquence en est que, dans un premier temps, il faudrait contester la distance réglementaire des 500 mètres minimum (distance entre la position de l'éolienne et celle de l'habitation la plus proche) et considérer, comme le font les Allemands, qu'une distance minimum devrait être de dix fois la hauteur en bout de pôle. Si vous calculez bien, le projet devrait être considéré comme inadapté. Même Quiéry est très proche !!!*

*Passons sur la non-application du règlement lié à la convention d'Aarhus qui demande qu'il y ait transparence et information en direction des citoyens concernés :*

*<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32006R1367>*

---

*La communication avec les citoyens n'a jamais été le fort du duo VALECO-INTERVENT. Ils préfèrent discuter avec les mairies qui sont peut-être plus facilement influençables -ou achetables ? Toujours est-il que le duo de projeteurs n'a pas voulu faire des réunions publiques à Izel ou Quiéry sous prétexte qu'il y avait le Covid ! Bien entendu, à Brebières, il est encore plus difficile de respecter la convention d'Aarhus car chacun sait que la municipalité a déjà affirmé, avant d'avoir les éléments du dossier, son opposition.*

*Pour être plus clair sur ce sujet, il ne suffit pas de faire un dossier et de le présenter en préfecture pour que les conditions de transparence et d'information soit réunies. Il faut aller plus loin dans le vrai souci d'information. C'est ce que demande la convention d'Aarhus.*

*Pourquoi être opposé à l'implantation de ce parc éolien ?*

*Pour cela, il suffit de reprendre une grande partie des arguments avancés à une époque à propos du parc éolien en Val de la Sensée. En voici un résumé :*

➤ *Nous sommes évidemment conscients de l'urgence climatique, de la nécessité de recourir aux énergies renouvelables, et des impacts négatifs de l'énergie nucléaire sur l'environnement (démantèlement des centrales, gestion des déchets radioactifs), mais nous sommes convaincus que l'éolien industriel est la plus mauvaise des solutions en termes d'efficacité environnementale, technique et économique, en raison des impacts possibles sur l'environnement et la santé, des préjudices financiers subis par les riverains, de l'héritage incertain laissé aux générations futures (coût du démantèlement), et des aides publiques considérables pour un gain écologique de plus en plus contesté.*

➤ *Nous refusons que notre région soit une fois de plus sacrifiée au nom de l'intérêt national, aux frais des contribuables et pour le plus grand profit de quelques promoteurs (la région Hauts-de-France est la première de France avec plus du quart de la production éolienne nationale, et le Pas-de-Calais le troisième département).*

➤ *Nous refusons que nos paysages soient dénaturés, que notre environnement et notre cadre de vie soient affectés par des impacts volontairement sous-estimés par les promoteurs mais clairement mis en évidence par la MRAE dans les dossiers du Val de Sensée et de la vallée de l'Escrebieux.*

*Il y a certainement une raison à trouver dans cette production spécifique. C'est tellement aberrant quand on se rend compte que cette production à partir d'éoliennes INDUSTRIELLES va se propager sur les circuits nationaux gérés par RTE. On en sait quelque chose puisque notre secteur a été impacté par le renforcement d'une ligne THT, ce qui a permis de passer de 400 000 V à deux fois 400 000 V. Cela va occasionner une perte en ligne d'environ 30 %. Cela ne dérange pas les promoteurs qui voient surtout un intérêt financier dans leurs démarches. Cela ne gêne pas non plus l'État français puisqu'il y trouve une raison de centraliser de plus en plus ; ce qui a l'avantage de gérer nationalement -et non par secteur- et de participer à d'éventuelles spéculations sur le marché.*

*Notre communauté de communes Osartis-Marquion est déjà bien touchée. Le parc des Quintefeuilles déjà réalisé compte onze éoliennes INDUSTRIELLES -car celles de Villers ont été refusées-, cela ne concerne donc que (!) directement Haucourt (huit machines) et Cagnicourt (trois machines), affecte aussi Cagnicourt, mais également fortement beaucoup d'autres : Dury, Eterpigny, Etaing, Récourt, Saudemont, Léchuse, Tortequesne, ... Par ailleurs, bien d'autres communes ont des éoliennes : Bullecourt, Vis-en-Artois, Hendecourt/Cagnicourt, Quéant, Inchy-en-Artois, Lagnicourt-Marcel, Graincourt/Havrincourt, Pronville. Sans compter les parcs des communes limitrophes d'Osartis-Marquion (Croisilles, l'enclave Moeuvres Boursies Doignies, Morchies etc...).*

*Nous ne voulons plus d'éoliennes industrielles dans cette communauté de communes. Nous ne voulons ni des projets d'ENGIE ni de ceux de VALECO-INTERVENT... ni d'autres promoteurs. Différentes communes l'ont déjà signifié ; notamment Quiéry, Vitry et Brebières ... pour ne citer que des communes proches. Nous n'en voulons plus dans les Hauts-de France.*

*Il faut rappeler trois nombres : 6-14-30*

*- 6 % représente la superficie des Hauts-de-France par rapport à la France*

*- 14 % : le pourcentage de la population*

---

- 30 % : le pourcentage de la production électrique éolienne

Cela suffit. Il suffit de prendre le train ou d'aller sur l'autoroute A1 pour se rendre compte du nombre d'éoliennes implantées dans les grands champs à perte de vue.

Ce problème est d'autant plus grave qu'il faut se pencher sur les raisons de cette ivresse, de cette frénésie de la production électrique en général.

Il faut constater que l'on est toujours dans la croissance dans le domaine électrique : en 1970, on produisait 170 TWh ; en 2020, on produisait 510 TWh, soit 3,52 fois plus. On veut toujours croître, même s'il serait raisonnable pour l'Humanité de décroître fortement.

On pense que la croissance va résoudre tous les problèmes ! Donc on veut faire passer dans l'avenir des projets démesurés et très énergivores.

Pour aller dans ce sens, on aura encore plus besoin de production. RTE l'a dit puisqu'il veut « électrifier l'économie » en doublant la production d'électricité d'ici 2050.

Comment faire ? Bien entendu, en augmentant la part du nucléaire (cela ne se réalise pas du jour au lendemain et le nucléaire est très dangereux), mais surtout avec du renouvelable -puisque, comme chacun sait, c'est VERT !

Pourquoi produire ? A cette époque où le gouvernement demande la sobriété (il ne précise pas que cela va surtout concerner les classes pauvres puisque les prix augmentent), il y a une petite contradiction. Mais, en réalité, il n'y en a pas : c'est la sobriété pour les pauvres, ébriété pour les autres.

Car on va avoir besoin de beaucoup d'électricité pour les projets pharaoniques à venir ... avec les conséquences déjà présentes et à venir. Des exemples :

- les antennes 5G, avec son lot de drames environnementaux et sanitaires -un parmi d'autres, l'EHS
- les conséquences sur le monde animal ; c'est tellement d'actualité que le ministère fait une enquête nationale qui se terminera le 31 août. S'il y a demande d'enquête c'est que ça devient difficile de mettre les problèmes sous le tapis avec la poussière et le hamster !! Cette enquête auprès des agriculteurs ne concerne que des exploitations situées à moins de deux kilomètres d'antennes téléphoniques, de certaines installations électriques (ligne à haute tension ou très haute tension, transformateur électrique, parc photovoltaïque) ou d'éoliennes.

<https://vienne.chambre-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/equipements-electriques-et-de-communication-quels-impacts-sur-lelevage-2/>

- la numérisation de la société
- la dématérialisation des services publics
- la robotisation
- la dronisation
- l'addiction aux écrans, avec toutes ses conséquences, notamment chez les enfants
- l'« Intelligence » Artificielle qui servira pour « une humanité maternée, couvée et téléguidée depuis des serveurs »
- le remplacement des voitures thermiques par des voitures électriques et autonomes.

Tout ceci est évidemment très réfléchi à un haut niveau. L'enquête publique obligatoire (encore maintenant, ce qui ne plaît toujours pas aux promoteurs !!!) se situe au plus bas niveau. Les promoteurs doivent se plier à cet exercice. Mais ils y sont rodés et savent que, très souvent, ce seront eux qui gagnent. Il est vrai que les conclusions des commissaires-enquêteurs vont pratiquement tout le temps dans le sens de l'approbation du projet qui leur est soumis. C'est pourquoi on peut se poser des questions sur l'intérêt démocratique de cette consultation qui est souvent une farce.

Ce sera le cas ici ? Peut-être pas. En tout cas, il faut rappeler qu'Osartis-Marquion, communauté de Communes, ne veut plus d'éoliennes INDUSTRIELLES dans son secteur. Les habitants le font savoir : ils en ont assez de ces trop nombreuses implantations réalisées.

Il faut aussi rappeler que le préfet a émis un avis défavorable au sujet des projets du Val de Sensée et de la vallée de l'Escrebieux. C'est très intéressant. C'est une première bataille victorieuse ; ça ne veut évidemment pas dire que la guerre a été gagnée. On peut tout de même constater que, sur Osartis-Marquion, trois projets (Sensée, Escrebieux, Brebières) sont contestés.

---

*Cela fera peut-être réfléchir les promoteurs. Il faudrait que des promoteurs tels que ENGIE, VALECO-INTERVENT ... se rendent compte qu'ils ne sont plus les bienvenus dans le secteur : on a déjà trop donné, trop accepté. Pour le dossier de Brebières, TROP, C'EST TROP ! C'est la goutte qui fait déborder le vase.*

*Des commissaires-enquêteurs ne voudraient que des réflexions sur le plan technique alors qu'ils ne se gênent pas à aborder le plan politique dans leur compte rendu final. C'est ce qui s'est produit dans le dossier de la Vallée de l'Escrebieux.*

*Cette contribution n'est pas seulement technique, elle va beaucoup plus loin parce qu'il ne faut pas cacher ce qui se passe derrière ce dossier. C'est pour cela que certains aspects spécifiques au dossier ont été abordés ... mais pas que !*

*Contribution à titre personnel de Pierre Rose, président de l'association Escrebieux-environnement.*

*5ter, rue des aubépines à QUIÉRY LA MOTTE*

*Pour d'autres informations sur ces sujets : <https://escrebieux-environnement.fr>*

---

**Date:** 7 juillet 2023 à 21:29:13 UTC+2

**Auteur:** Vincent Couteau

**Sujet:**

*PE Éoliennes Brebieres*

**Message:**

*Notre secteur est déjà suffisamment impacté par les bâtiments industriels, une pollution visuelle et sonore supplémentaire avec ces trois éoliennes n'est plus acceptable.*

*La zone de ce projet va être exploitée en géothermie.*

*Pourquoi ne pas utiliser également cette géothermie pour nos bâtiments publics ? (voir même les habitations). Nous ferions ici une véritable démarche écologique qui nous reviendrait directement et sans pollution visuelle et sonore.*

---

**Date:** 9 juillet 2023 à 23:16:52 UTC+2

**Auteur:** Nadine Dejaigher

**Adresse de messagerie:**

[nadine.dejaigher@laposte.net](mailto:nadine.dejaigher@laposte.net)

**Sujet:**

*Projet d'éoliennes de Brebières*

**Message:**

*Consciente qu'il faut changer notre mode de consommation, de vie, d'utilisation des énergies mais contre ce projet. Trop d'éoliennes sur le territoire proche. L'impact pour notre village (Quiéry-la-Motte) va encore être important au niveau visuel : nous avons déjà le TGV, l'autoroute A1, la ligne THT.*

*Réfléchissons sur les économies d'énergie plutôt que de multiplier les éoliennes qui coutent énormément et serons encore une charge pour nos enfants et petits-enfants.*

---



**Date:** 10 juillet 2023 à 14:40:07 UTC+2

**Auteur:** K. Varin

**Sujet:** *Projet éolien de Brebières > FAVORABLE*

**Message:**

*Bonjour, il est aujourd'hui indispensable de développer les énergies renouvelables. Je ne peux qu'être favorable à ce projet éolien de Brebières dont les études ont été très approfondies. La communication a également été très présente. Ce projet est donc un bel exemple de projet éolien développé dans le respect des habitants et de l'environnement. Il est aussi important de rappeler la "Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Le déploiement massif des énergies renouvelables est essentiel pour amplifier notre lutte contre le dérèglement climatique et diminuer notre dépendance aux produits énergétiques importés qui représentent deux tiers de notre consommation." Merci. Cordialement. K. Varin*

---

**Date:** 10 juillet 2023 à 14:49:40 UTC+2

**Auteur:** Sarah Piat

**Sujet:** *Un beau projet !*

**Message:**

*Bonjour,*

*L'éolien est indispensable au tournant énergétique de notre pays et le projet de Brebières est en plus porté par des développeurs sérieux et expérimentés.*

*Je soutiens donc ce projet à 100% !*

*Merci !*

*Bien cordialement,*

---

**Date:** 10 juillet 2023 à 15:14:21 UTC+2

**Auteur:** Alexis Martin

**Sujet:** *Soutien à ce beau projet*

**Message:**

*Le projet semble cohérent, mesuré, et intégré dans son territoire. Nous avons besoin de plus d'énergies renouvelables dans le Nord et le Pas-de-Calais.*

*Donc il serait intéressant que ces éoliennes voient le jour.*

---

**Date:** 10 juillet 2023 à 16:05:37 UTC+2

**Auteur:** Cécilia Martin

**Sujet:** *Contribution positive : l'importance de l'éolien pour une transition énergétique*

**Message:**

*Je suis bien sûr pour ce projet et pour les EnR dans leur globalité. Ce projet de 3 éoliennes sera un atout de plus pour une transition énergétique durable. L'éolien sera toujours mieux que le charbon, le pétrole et le nucléaire ! L'éolien est une énergie nouvelle avec de nombreuses possibilités d'amélioration : vers plus de recyclage, vers plus de repowering et vers plus de participation citoyenne. L'éolien d'aujourd'hui est particulièrement soucieux des avis de la population. Ce projet sera un accomplissement, une nouvelle étape vers l'éloignement de notre dépendance aux énergies fossiles.*

*Ce projet permettra à une nouvelle économie de voir le jour, d'espérer à un autre avenir et ainsi de changer le système. L'éolien n'est jamais hors-sol, il est constamment intégré au territoire du projet : intégration au paysage, impacts et mesures, étude des risques, etc. Le projet de Brebières sera utile au niveau local et global.*

---

**Date:** 11 juillet 2023 à 11:20:13 UTC+2

**Auteur:** Pierre PETITE

**Sujet:** AVIS FAVORABLE

**Message:**

*Nous avons besoin de produire de l'énergie propre, et cela chez nous et pas que chez les autres! On est les champions pour faire produire tous nos produits toxiques à l'étranger, on pourrait commencer à assumer que la production d'énergie, on en a besoin chez nous!*

*Et quoi de plus simple que de mettre des éoliennes?*

*Arrêtez de nous dire que c'est moche - regardons autour de nous, tout le paysage est déjà dominé par nos installations du quotidien.*

*Arrêtez de dire que ne pas mettre d'éoliennes dans un champ trempé de pesticides veut dire préserver notre environnement!*

---

**Date:** 11 juillet 2023 à 16:15:33 UTC+2

**Auteur:** David Boyer

**Sujet:** Projet éolien de Brebières > FAVORABLE

**Message:**

*Monsieur le commissaire*

*Je suis les projets de développement d'énergie renouvelable en France et plus particulièrement sur ma région.*

*Pas par curiosité, mais par inquiétudes, le dérèglement climatique et ses effets que nous vivons déjà, canicules, feux de forêts, extinction d'une partie de la biodiversité, soit d'animaux, d'insectes, d'oiseaux qui ne migrent déjà plus, et ses effets vont s'accroître.*

*Nous avons et nous aurons besoins de nous adapter à ces changements, ce que nous avons vu avec les premières canicules et l'hécatombe chez nos plus anciens. Depuis beaucoup de logement et de maisons de retraites sont équipés de climatiseur.*

*Et je ne parle pas de nos moyens de locomotions petits / grands, de nos industries etc. qui eux aussi ont besoins d'être électrifiés.*

*Je ne suis pas négatif, mais réaliste et nous avons des solutions, pas toutes les solutions mais, celles qui existent depuis plus de 20 ans maintenant, je pense entre autres à l'éolien.*

*L'éolien est réglementé, encadré, suivi, voir disséqué, comme peu d'industrie, ceux qui peuvent l'accueillir doivent le faire, et avec le sourire car c'est de l'électricité pour tous, et je l'écris encore une fois, nous en avons besoins.*

*Nous avons des terrains adaptés et du vent, que demander de mieux pour accueillir nos générateurs.*

*Je m'organise donc dès que possible pour témoigner mon avis favorable aux énergie renouvelables, et là pour ce projet d'éoliennes « De Brebières ».*

*J'aimerais expliquer aux opposants, que nos paysages ont toujours été modifiés par l'homme et reconstruit naturellement, mais désormais c'est le dérèglement climatique qui opère, sécheresse, feu de forêts, inondations etc.*

*Monsieur le commissaire je vous prie de bien vouloir comptabiliser mon avis favorable et considérer que les favorables sont malheureusement, souvent silencieux.*

*David Boyer.*

---

**Date:** 11 juillet 2023 à 17:04:59 UTC+2

**Auteur:** CASTILLO JEAN MARC

**Sujet:** parc éolien brebieres

**Message:**

Bonjour,

Je suis contre l'installation d'éoliennes sur ma commune.

Je vois celles installées à Lauwin-plancques qui sont à plusieurs kilomètres. J'ai l'impression qu'elles sont à proximité !

D'une part, l'immobilier perdra entre 20 et 30 % (vu avec agence immobilière). Et d'autre part la pollution visuelle (j'habite dans la résidence qui donne sur le champs qui accueillera les éoliennes de 200 mètres de haut !) sera énorme, sans compter le bruit.

Il existe des endroits sans habitations qui permettent d'implanter celles ci sans rencontrer d'opposition !!

On peut le voir en champagne, où il y a d'immenses parcs très destructeurs de paysages .

Nous avons déjà d'immenses parcs logistiques à Brebières qui détruisent l'environnement.

Donc, je manifeste mon opposition à ce projet inutile !!

CDT

---

**Date:** 11 juillet 2023 à 17:09:50 UTC+2

**Auteur:** Anthony T

**Sujet:** Favorable au projet de brebières

**Message:**

Monsieur, Madame.

La transition énergétique n'est plus une option et il me semble opportun de pouvoir favoriser chaque éléments permettant celle-ci.

Les éoliennes doivent permettre de profiter à tous, tout en offrant un plus aux personnes vivant à proximité des machines. Ce projet à une taille tout à fait acceptable et ses retombées économiques permettront aux communes aux alentours d'oeuvrer vers un plus pour chacun.

J'avais en effet un doute concernant le démantèlement mais l'état a fixé les règles depuis le 01 juin 2022 : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000043955996](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043955996)

Donc aucune raison de s'opposer et même je l'encourage vivement.

---

**Date:** 11 juillet 2023 à 20:48:27 UTC+2

**Auteur:** G. LE TOULLEC

**Sujet:** Favorable à ce parc éolien de Brebières

**Message:**

Je suis favorable à ce projet de 3 éoliennes sur la commune de Brebières, permettant une production électrique 100% renouvelable. Il s'inscrit directement dans la transition énergétique et permet de diminuer notre part de nucléaire. Il garantit également notre indépendance énergétique en évitant l'importation de gaz et de pétrole. Il suffit de regarder l'actualité pour s'en convaincre. Eh oui, il faut bien qu'on pense un peu à notre planète et aux générations futures.

---

*A la lecture des documents, on constate que ce projet s'inscrit parfaitement dans le paysage. Je préfère voir ces éoliennes que des industries bien plus polluantes.*

*L'impact sur la biodiversité me semble très faible et bien étudié. Quid du démantèlement des centrales nucléaires et du stockage de leurs déchets, de la pollution de nos voitures,...? Je pense que nos anciens moyens de production ont des impacts sur la biodiversité beaucoup plus importants.*

*Ce parc va également permettre des retombées économiques locales et des emplois pour sa maintenance.*

*Le changement climatique est en cours, et ce parc fait partie de la solution. Il faut arrêter de vivre dans le passé.*

*Pour ces raisons, je ne peux que soutenir ce projet de trois éoliennes à Brebières*

---

**Date:** 11 juillet 2023 à 21:16:35 UTC+2

**Auteur:** Emilie RAUDE

**Sujet:** Pour le projet éolien de Brebières

**Message:**

*Bonjour, par cette contribution, je viens apporter mon soutien au projet de trois éoliennes sur la commune de Brebières.*

*Pour ma part, je trouve les éoliennes esthétiques même si cela est subjectif. L'ensemble de notre paysage est aujourd'hui entièrement façonné par la main de l'Homme, et souvent de manière extrême. Il suffit de regarder l'agriculture avec ces champs à perte de vue, les nombreuses routes, l'habitat. Ils sont consommateurs de plus en plus d'espace en ayant un impact négatif sur notre biodiversité.*

*Les connaissances scientifiques montrent qu'il n'existe aucun risque sur la santé animale. Il suffit de regarder le parc éolien français (plus de 8 000 éoliennes) qui est principalement implanté en milieu rural sur des terres agricoles et d'élevages. Je me fais en revanche plus prudente sur les traitements chimiques que nous pouvons voir sur nos espaces agricoles.*

*Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous passer de l'électricité et il faut la produire avec les ressources naturelles dont nous disposons. Je soutiens ce projet car :*

- Il assure une partie de nos besoins énergétiques tout en assurant notre indépendance
- Il aura des retombées économiques pour le territoire
- Il est réversible dans le temps comme l'indique le dossier
- Il est peu consommateur d'espace
- Il n'a pas d'impact sur notre santé
- Il est à une distance raisonnable des habitations et s'intègre bien dans le paysage comme j'ai pu le voir sur les photos du dossier

*Je vous remercie pour la prise en compte de ma contribution*

---

**Date:** 12 juillet 2023 à 09:25:10 UTC+2

**Auteur:** Nicolas BOUE

**Sujet:** Avis favorable éoliennes de Brebières

**Message:**

*Bonjour*

*je suis totalement POUR ce projet. J'habite en Bretagne, sur une commune où existe un parc de 5 éoliennes depuis 6 ans. Habitant la commune depuis 18 ans, j'ai pu voir comment elle a changé grâce aux revenus du parc éolien qui ont amélioré le budget municipal. Mes enfants peuvent aller à l'école à pied ou en vélo sans danger grâce à une voie douce créée depuis mon village jusqu'au centre-bourg, grâce au budget éolien. L'école organise d'ailleurs régulièrement des visites du parc. La commune a inauguré en 2021 une magnifique salle des fêtes, qui est louée tous les week ends pour des mariages ou fêtes diverses ! Les voisins ne se plaignent pas et les vaches au pied des éoliennes ne semblent pas plus malades qu'ailleurs ! Je cours toutes les semaines sur le chemin des éoliennes et ne voient pas tous les oiseaux morts qu'on nous avait promis... Ces chemins sont aussi largement utilisés pour des courses et randonnées, comme les 100 km de Crevin qui attirent tous les ans de plus en plus de monde. Les maisons sur la commune se vendent en moins de 15 jours ! Nous sommes près de 1000 habitants et vous pourrez vérifier sur des sites d'annonce, comme le bon coin, qu'il n'y a pas de problème d'immobilier. Le terrain constructible se vend 150 €/m<sup>2</sup> et ce matin, sur les 20 annonces de vente de maison en ligne, 18 portent sur des maisons neuves prévues dans un nouveau lotissement : très peu de gens veulent quitter la commune et de nouveaux habitants cherchent à y investir !*

*Je ne vois pas pourquoi cela serait différent à Brebières.*

*Quand je vois qu'en Bretagne, il n'y a aucun nouveau parc éolien à se monter, le parc éolien de Brebières est une chance pour ce territoire. Je vois dans le dossier qu'il pourrait y avoir près de 13 mw supplémentaires installés, ce qui permet une production d'électricité propre et inépuisable extrêmement importante. Elles sont en plus à plus de 1 000 m des maisons, et dans un secteur industriel, de quoi déranger le moins de monde possible ! Les sociétés semblent sérieuses, avoir beaucoup d'expérience dans ce type de projet et avoir réalisé toutes les études nécessaires. Le dossier montre aussi qu'il y a eu une concertation avec le public, qui a pu faire des propositions : je peux comprendre que tout le monde ne soit pas d'accord, mais en général les gens POUR ne se manifestent pas, c'est la fameuse majorité silencieuse. Je ne pense pas qu'il y ait eu autant de démarche de concertation et de demandes d'avis pour l'installation des centrales nucléaires, aux impacts bien plus désastreux. C'est pourquoi je me permets de déposer mon avis favorable dans cette enquête publique.*

*Merci pour la prise en compte de cet avis.*

*Cordialement  
Nicolas BOUE*

---

**Date:** 12 juillet 2023 à 10:34:23 UTC+2

**Auteur:** M. Honoré

**Sujet:** une énergie durable et saine

**Message:**

*Je profite de cette enquête-publique pour vous dire que je suis favorable aux énergies renouvelables et notamment à l'éolien.*

*Je suis persuadé que cette énergie est durable et saine.*

*Durable, puisque le vent est à disposition au-dessus de nos têtes en permanence, gratuitement et pour très longtemps. Est-il logique de ne pas profiter de cette ressource ? Préférez-vous acheter votre matière première (pétrole, uranium, gaz) ou l'avoir gratuitement (éolien, solaire) ? Moi, je préfère l'avoir gratuitement !*

*Saine, parce que les éoliennes ne produisent pas de pollution chimique et radioactive. C'est juste un grand moulin à vent.*

*Concernant la production électrique et le courant électrique en lui-même, c'est un sujet à part et qui est valable pour toutes les sources de production, qu'elles soient à base d'énergies fossiles que renouvelables : il s'agit de savoir comment faire tourner une génératrice.*

*J'attire votre attention concernant l'élevage. Des journalistes peux scrupuleux ont écrit des gros titres sur la dangerosité des éoliennes. Malheureusement, les gros titres qui font vendre ! Cependant, il serait intéressant de connaître le rapport entre la mortalité d'animaux d'élevage et le nombre d'éolienne d'une part et de connaître les réelles raisons de cette mortalité d'animaux (sanitaire sûrement) d'autre part. Personnellement, je roule très souvent avec moi voiture et je n'ai pas de problème sanitaire à cause de la proximité de l'alternateur !*

---

**Date:** 12 juillet 2023 à 17:07:38 UTC+2

**Auteur:** S Moison

**Sujet:** Favorable aux éoliennes de Brebières

**Message:**

*Je suis favorable à l'installation des 3 éoliennes sur la commune de Brebières. Il y a du vent ici. C'est donc logique de capter cette énergie gratuite et propre qui passe au-dessus de nos têtes.*

*Certains diront que les éoliennes ont le défaut de se voir. Pour ma part je trouve que c'est un avantage de voir les éolienne. En effet les éoliennes affichent par leur mouvement leur capacité de production d'électricité propre et elles nous rappellent que toute consommation d'énergie, que nous consommons tous, a son revers.*

*Ces éoliennes deviendront sans doute un symbole de notre époque, comme l'étaient les moulins à une autre époque, symbole qui sera peut-être remplacé par d'autres quand d'autres techniques se montreront plus efficaces.*

*Toutefois aujourd'hui nous n'avons pas le temps d'attendre les techniques futures. Nous avons un climat qui se dérègle. Tous les experts nous disent d'agir vite avec les solutions d'énergie propre d'aujourd'hui et ce pour l'intérêt général.*

*Nous devons tous, collectivement, avoir le sens du devoir et savoir prendre nos responsabilités. On parle de notre avenir à tous.*